

Comité Technique Local du 29 octobre 2020

Compte-rendu (1^{ère} partie)

Le comité technique local s'est tenu jeudi matin en visioconférence.

La réunion a débuté par la lecture des liminaires. Le directeur a ensuite pris la parole pour répondre à nos propos. Il nous a ainsi indiqué que la réforme du nouveau réseau de proximité n'était pas la sienne mais celle d'un ministre, et que des adaptations intelligentes avaient été faites dans le département. Il a réfuté en bloc tous nos arguments, la pensée unique en toile de fond. A notre demande d'arrêt de la mise en place du NRP, il a indiqué qu'il n'avait pas entendu dire les ministres qu'elle ne se ferait pas. Malgré le climat détestable de cette réunion, **vos représentants FO-DGFIP** n'ont rien lâché sur leurs positions et n'ont pas cédé face au discours culpabilisateur du directeur à leur encontre. **Vos représentants FO-DGFIP** lui ont rappelé à plusieurs reprises qu'il pouvait accepter qu'ils aient une vision et des idées différentes de la sienne.

Petit florilège des propos volontairement cassants du directeur :

« les suppressions d'emploi, il y en aura, et tout le monde le sait, faut pas le découvrir aujourd'hui »

« nous sommes dans un contexte fort et personne n'en a parlé mais vous n'avez peut-être pas écouté hier soir notre Président de la République... »

« je suis atterré d'entendre certains propos dans vos remarques liminaires, cela me paraît indécent ce que j'ai entendu... si la France est gouvernée par la peur, si je dois vous donner un scoop, aujourd'hui de la COVID, il y a des gens qui meurent... c'est comme dans un match, quand on est spectateur, et qu'on n'est pas acteur, on critique les gens qui jouent, faut aller sur le terrain et prendre des décisions... »

« France gouvernée par la peur, je ne vous ferai pas l'injure de vous faire remarquer qu'il y a des gens qui meurent par le terrorisme... il faut être responsable et vous devez l'être »

« Le positionnement dans la critique est un positionnement classique mais à mon avis facile »

« On peut dire si on entend certaines déclarations qu'on peut dire le contraire la semaine suivante de ce qu'on a dit la semaine précédente, c'est pas un problème on est habitués à ce genre de sauts » (fallait-il comprendre « sots »)

« Toutes les inepties qu'on a entendues, ça n'engage que ceux qui les ont dites »

« Vous avez parlé de ma soupe, je préfère ma soupe à certaines bouillies qui sont servies par ailleurs... »

Inutile d'en ajouter plus, le monologue sur un ton péremptoire avec référence aux pièces de Corneille et Racine s'est poursuivi ainsi pendant un long moment.

Le directeur a ajouté un point COVID à l'ordre du jour qui répondait à une demande de **FO** lors de l'envoi des questions diverses dont plusieurs étaient liées à ce sujet. Il a simplement rappelé les annonces du Président de la République. La DGFIP va avoir une déclinaison suite à l'audio conférence prévue avec le directeur général dans l'après-midi et indiqué que bien sûr il y avait des contradictions, des choses qui évoluent car quels sont les malins« personne n'avait prévu l'ampleur de cette pandémie, personne n'avait prédit la venue d'une deuxième vague et surtout aussi forte.

Malgré les demandes de **FO** pour se recentrer sur les lieux d'accueil classiques (dans nos services), le directeur maintient la présence des services de la DGFIP dans les permanences.

Commentaire FO : il semblerait que la sécurité sanitaire ne soit pas aussi bien respectée dans les maisons de service public d'après les remontées de certains collègues. Et quid de leur sécurité physique ?

Il a indiqué le renforcement du télétravail sans quota pour l'instant. « L'idée est qu'il y ait le maximum de gens en télétravail et diminuer les jauges dans les services. Ceux qui ont du matériel pour se mettre en télétravail vont se mettre en télétravail. On ne va pas forcer les gens à faire du télétravail et ceux qui auraient du matériel pour faire du télétravail et ne souhaitent pas en faire rendront leur matériel ».

90 ordinateurs portables vont arriver, distribués par l'ESI. Les responsables de service doivent être sur place suffisamment parce qu'il faut maintenir le pilotage sauf s'ils sont vulnérables. Il faut favoriser la rotation sous réserve du matériel disponible. Possibilité de mettre en place des horaires décalés si cela répond à un certain nombre de demandes et de situations réelles, concrètes. L'impératif, c'est le respect des gestes barrière. (masques, distanciation, lavage des mains). *Les écoles sont ouvertes, donc on ne reste pas chez soi. Le département (DGFIP) a eu beaucoup de cas contact mais a désormais des cas de COVID avérés. L'essentiel de la contamination est en milieu familial, privé, très peu sur les lieux de travail mais on ne peut pas dire que c'est l'endroit où il y a le plus de propagation...*

33 télétravailleurs avant la crise, une petite centaine aujourd'hui (sur une à 2 deux journées de télétravail) plus une cinquantaine de travailleurs nomades (non recensés comme télétravailleurs mais qui peuvent le faire, une dizaine d'agents ont un portable qui a remplacé leur fixe. plus une quarantaine de PC portables dans les postes qui peuvent être utilisés. En tout 320 portables soit près de 40% des équipements et en attente de commandes complémentaires.

Le directeur a proposé de faire des points réguliers sur l'évolution de la situation. **FO** a donné son accord mais a émis le souhait de continuer aussi des réunions institutionnelles.

Questions FO :

Vous avez parlé d'horaires décalés : Avez-vous les coudées franches pour le faire, puisqu'il y a des plages d'ouverture pour les applications ? Pourrions nous avoir suffisamment d'amplitude pour décaler les horaires ?

Collègues qui ont un poste de travail adapté. Comment peuvent-ils envisager le télétravail chez eux Pouvez vous envisager la mise à disposition d'un équipement identique à leur domicile ?

Personnes vulnérables : la direction va t-elle directement prendre contact avec chacun d'eux pour leur demander s'ils veulent rester chez eux en télétravail si cela est possible. Si cela ne l'est pas, le dispositif des ASA est-il maintenu ? Pourrions nous savoir dès le départ l'incidence éventuelle sur leurs droits à congés afin de ne pas avoir les mêmes mauvaises surprises que pendant le premier confinement?

Par rapport à l'accueil physique, vous avez dit que nous devons aller partout. Pour **FO**, nous ne sommes pas favorables à notre présence dans les maisons de service public. Nous souhaitons nous concentrer sur nos sites, où on sait faire le travail, où on a les équipements de sécurité. Ne pas envoyer les agents à droite et à gauche, les mettre sur la route c'est plus judicieux dans la période. Des collègues se plaignent dans les maisons de service de ne pas avoir de vitres plexiglas, notamment et ils reçoivent beaucoup de monde.

Réponses du directeur :

« Il y a un message très clair du directeur général : tout le monde travaille. Les personnes vulnérables, leur cas est pris en considération pour leur éviter de se déplacer, l'idée est qu'on les équipe de manière à ce qu'elles travaillent. Mais vulnérable par rapport au COVID, ce n'est pas vulnérable par rapport au travail... Après, au cas particulier, environ une dizaine, on va se rapprocher en priorité de ces personnes pour adapter leur situation. Leur situation c'est qu'elles soient en isolement et qu'elles soient équipées pour travailler. Si on peut, pour les postes adaptés, il faudra voir au cas par cas pour voir si on peut le faire, ça dépend de la nature de l'adaptation. »

« Pour les horaires décalés, on sait faire, on adapte facilement les décalages. »

Sur notre présence dans les maisons de service public, le directeur dit « ce n'est pas un gros mot, c'est pour l'utilisateur qu'on fait ça et on s'adaptera à la demande ; on s'est engagé à le faire et je respecterai cet engagement. »

Commentaire : **FO** juge qu'il y a là un double discours du directeur. Il entend protéger les agents mais il les envoie sur les routes. C'est sans doute l'application locale du « quoi qu'il en coûte » du Président de la République !

A cette reprise de l'expression du Président de la République, le directeur répond sèchement que « notre version dégradée n'est pas la sienne. » Le directeur fait lecture de la lettre qu'il a adressée au Président du Conseil départemental pour lui faire part des difficultés rencontrées. Il lui indique que nous n'irons pas où les conditions ne sont pas réunies et qu'il ne contraindra pas ses agents à s'y rendre.. Il dit ensuite : « Soit on a les équipements et on y va, soit l'agent considère qu'il n'est pas en condition sanitaire souhaitable et il n'y va pas. »

FO rétorque sur ce dernier point que ce n'est pas si facile que ça, il est difficile de dire à son chef de service qu'on n'y va pas parce qu'on n'a pas le matériel.

Pour conclure, **FO** indique que sa question était judicieuse puis qu'elle a amené en fine une réponse claire : **Chers collègues n'acceptez pas n'importe quoi, faites nous remonter les anomalies, faites les remonter à la direction et sachez dire non !**

Les représentants FO-DGFIP en CTL présents lors de la visio-conférence

TITULAIRES

Géraldine TANQUEREL, Bruno GILBERT


SUPPLEANTS

Frédéric GABRIELLE, Aurélia MASSIEU,

EXPERT

Nicolas BARAY

N'HESITEZ PAS A APPELER LA PERMANENCE POUR FAIRE REMONTER VOS PROBLEMES OU DEMANDER DES PRECISIONS.

BULLETIN D'ADHESION	NOM :	PRÉNOM :
	N° DGI ou N° AGORA :	ADRESSE MÊL :
	GRADE :	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %
	AFFECTATION :	
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)		
Fait à		
le (signature)		
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu		